



à la une

# ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## QUE PROPOSENT LES CANDIDATS ?

Au terme d'une campagne présidentielle atypique, menée dans un contexte post-Covid puis sur fond de conflit en Ukraine, les électeurs sont invités à se rendre aux urnes les 10 et 24 avril pour désigner le prochain président de la République. Poussée de l'inflation oblige, la thématique du pouvoir d'achat a occupé une place prépondérante dans les débats. Impôts, retraite, immobilier, transmission... Les 12 prétendants à la fonction suprême ont égrené, dans leurs programmes, toute une série de mesures en faveur des finances personnelles des Français. Tour d'horizon.



Nathalie Arthaud  
*Lutte ouvrière (LO)*



Nicolas Dupont-Aignan  
*Debout la France (DLF)*



Anne Hidalgo  
*Parti socialiste (PS)*



Yannick Jadot  
*Europe Écologie - Les Verts (EELV)*



Jean Lassalle  
*Résistons!*



Marine Le Pen  
*Rassemblement national (RN)*



Jean-Luc Mélanchon  
*La France insoumise (LFI)*



Emmanuel Macron  
*La République en Marche (LREM)*



Valérie Pécresse  
*Les Républicains (LR)*



Philippe Poutou  
*Nouveau parti anticapitaliste (NPA)*



Fabien Roussel  
*Parti communiste français (PCF)*



Éric Zemmour  
*Reconquête!*



## Les clivages gauche-droite ont la vie dure

Sans surprise, aucun candidat ne propose ouvertement d'alourdir la fiscalité des revenus, à l'heure où le pouvoir d'achat s'est imposé comme l'un des principaux thèmes de la campagne. Cela n'a pas empêché **Philippe Poutou** de proposer, au risque de contrevenir à la Constitution, un taux d'imposition de 100% pour les revenus au-delà de cinq Smic. Plus globalement, l'ambition générale est de refondre le barème de l'impôt à gauche, afin de le rendre plus progressif (**Mélenchon, Jadot, Poutou**), pour l'alléger au profit des classes populaires et l'alourdir pour les plus aisés, alors qu'**Anne Hidalgo** n'entend pas y toucher.

Instrument de redistribution des richesses, l'impôt est aussi couramment utilisé pour redonner du pouvoir d'achat, ce qu'**Emmanuel Macron** a fait durant son quinquennat en baissant le taux de la première tranche de 14 à 11%, pour alléger l'imposition de 5 milliards d'euros, au profit des classes moyennes. **Marine Le Pen** propose, par exemple, d'exonérer d'impôt sur le revenu « tous les jeunes actifs jusqu'à 30 ans pour qu'ils restent en France et fondent leur famille chez nous ». Pour que le calcul de l'impôt leur soit plus favorable, elle entend aussi rétablir la demi-part fiscale supplémentaire pour les veufs et veuves, tout comme **Éric Zemmour** et **Nicolas Dupont-Aignan**.

### VISIONS DE LA FAMILLE OPPOSÉES

Certains décideurs assignent également à l'impôt un rôle dans la politique familiale. À droite, on y voit un moyen de relancer la natalité, à l'instar d'**Éric Zemmour** qui propose de quasiment doubler le plafond du quotient familial (avantage fiscal lié au nombre d'enfants, NDLR) de 1.592 à 3.000 euros. **Yannick Jadot** veut, au contraire, remplacer le quotient familial par un crédit d'impôt par enfant, d'un montant « constant quel que soit le niveau de revenu ». Il propose, en outre, l'instauration d'une individualisation de l'impôt en supprimant le quotient conjugal, afin de « rendre les niveaux d'imposition indépendants des choix individuels de mise en couple ». De façon assez iconoclaste, **Emmanuel Macron** veut permettre aux concubins vivant ensemble « de réduire leurs impôts comme s'ils étaient mariés ou pacsés », vraisemblablement via une déclaration de revenus commune.

### CONSENSUS À GAUCHE SUR LA SUPPRESSION DE LA FLAT TAX

Considéré comme un cadeau fait par **Emmanuel Macron** aux plus riches au début de son quinquennat, le prélèvement forfaitaire unique (PFU) ou flat tax, au taux de 12,8% sur les placements financiers fait l'unanimité contre lui à gauche : **Fabien Roussel**, **Yannick Jadot**, **Jean-Luc Mélenchon** et **Philippe Poutou** appellent à sa suppression.

### Impôt sur la fortune allégé à droite, renforcé à gauche



Les clivages partisans demeurent marqués au sujet de l'imposition du patrimoine des Français les plus aisés. À droite, la volonté est d'alléger la pression fiscale pesant sur les propriétaires soumis à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), créé en 2018 en application du programme d'**Emmanuel Macron** : **Valérie Pécresse** propose de porter l'abattement fiscal sur la résidence principale de 30 à 50%, alors qu'**Éric Zemmour** propose de l'exonérer en totalité. L'approche de **Marine Le Pen** est plus radicale, puisqu'elle émet l'idée d'une suppression de l'IFI, qui serait remplacé par un « IFF, impôt sur la fortune financière, pour taxer la spéculation ».

À l'opposé, les candidats de gauche militent tous pour un renforcement de la fiscalité du patrimoine, suivant une logique de justice fiscale. C'est ainsi que **Yannick Jadot** souhaite rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) « avec une assiette plus large » et « moins d'exonération », tout comme **Jean-Luc Mélenchon**. Ce dernier souhaite « rétablir et renforcer » l'ISF, en y incluant un volet climatique visant à taxer la « nature plus ou moins polluante » du patrimoine. Dans le même esprit, **Anne Hidalgo** veut instaurer un « Impôt de Solidarité sur la Fortune Climat et Biodiversité afin de mettre à contribution les plus fortunés pour financer la transition énergétique », dans lequel les placements liés aux énergies fossiles seraient « surtaxés ». **Nicolas Dupont-Aignan** propose un régime fiscal hybride, fondé sur le rétablissement d'un « impôt sur les très grandes fortunes », tout en excluant la résidence principale et en permettant de déduire « tous les investissements dans des entreprises » localisant leur production en France.



## Une thématique imposée par les hausses de prix

Tous bords politiques confondus, le pouvoir d'achat a été le thème principal de cette campagne présidentielle. Alors que l'Insee table sur une inflation de 4% cette année - l'augmentation post-Covid des prix de l'énergie et de l'alimentation ayant été aggravée en début d'année par le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine -, les candidats rivalisent de propositions pour répondre aux inquiétudes des ménages français.

### LES SALAIRES AU CŒUR DES PROGRAMMES

La question des salaires demeure en bonne place dans le programme de tous les prétendants à l'Élysée. Avec des approches variables toutefois. Concernant les faibles salaires, la gauche met l'accent sur la nécessité d'augmenter le Smic, au-delà de la revalorisation mécanique annuelle. Une hausse prévue, là encore, dans des proportions variables. **Jean-Luc Mélenchon** (LFI) est rejoint par **Jean Lassalle** (Résistons!) pour proposer un salaire minimum à 1.400 euros net par mois, soit une hausse de 10% environ par rapport au niveau actuel. De son côté, **Anne Hidalgo** (PS) veut le porter à environ 1.450 euros net par mois. **Fabien Roussel** (PCF) et **Yannick Jadot** (EELV) envisagent de le fixer à 1.500 euros net mensuel (de suite pour l'un, d'ici la fin du prochain quinquennat pour l'autre). **Philippe Poutou** (NPA) entend le rehausser à 1.800 euros, indexer les salaires sur le montant de l'inflation et instaurer un « présalaire d'autonomie » pour les 18-25 ans. Enfin, **Nathalie Arthaud** (LO) vise un Smic à 2.000 euros net.

Alors que le président sortant **Emmanuel Macron** (LREM) écarte toujours l'idée d'un coup de pouce pour le Smic (pour ne pas risquer de « détruire des emplois »), certains candidats classés à droite sur l'échiquier politique font de même. **Nicolas Dupont-Aignan** (DLF), **Marine Le Pen** (RN) et **Éric Zemmour** (Reconquête!) optent pour une hausse généralisée du revenu des plus modestes, via une baisse des cotisations ou des impôts sociaux. L'ancienne finaliste de la présidentielle 2017 entend, par exemple, exonérer de cotisations patronales les entreprises qui augmenteront de 10% les salaires de ceux qui gagnent jusqu'à trois Smic. De son côté, **Valérie Pécresse** (LR) prévoit de revaloriser de 10% sur cinq ans les salaires mensuels allant jusqu'à 2.800 euros net.

### ÉNERGIE, CARBURANT : PAS QUE DES PISTES FISCALES

Pour lutter contre la flambée des tarifs de l'énergie et des carburants, nombre de candidats proposent de faire évoluer les taxes afférentes. Mais d'autres idées émergent. Le programme de l'écologiste Yannick Jadot prévoit de faire bénéficier six millions de ménages d'un chèque énergie d'un montant de



400 euros. L'Insoumis Jean-Luc Mélenchon envisage la gratuité totale pour les premiers kilowattheures d'électricité et mètres cubes d'eau consommés. À l'instar de Anne Hidalgo, de Nicolas Dupont-Aignan ou d'Éric Zemmour, il compte geler les prix à la pompe au niveau d'avant la crise ukrainienne : le plafonnement évoqué oscille, selon les prétendants, entre 1,40 et 1,80 euro le litre. Emmanuel Macron a, lui, promis « d'améliorer » les aides gouvernementales. Le candidat de Reconquête! entend « faire rembourser par les entreprises 50% des frais de carburant de leurs salariés pour leur domicile-travail ».

### PEU D'ANNONCES SUR LE COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Outre la promesse, en cas de réélection, de tripler la « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » qui porte son nom, Emmanuel Macron entend aussi réformer le compte épargne temps (CET) en le rendant « universel », mais aussi « portable » d'une entreprise à l'autre et surtout « transformable » en temps ou en argent. Son adversaire LR Valérie Pécresse suggère, de son côté, de « convertir les RTT en salaire ».

### 📺 La redevance télé en sursis ?

Quatre prétendants au poste suprême appellent ouvertement à la suppression de la redevance de l'audiovisuel public : Emmanuel Macron, Marine Le Pen, Valérie Pécresse et Éric Zemmour. Si Nathalie Arthaud, qui évoquait un impôt « injuste » en 2017, élude le sujet cette année, les candidats de gauche plaident davantage pour une réforme que pour une abrogation.

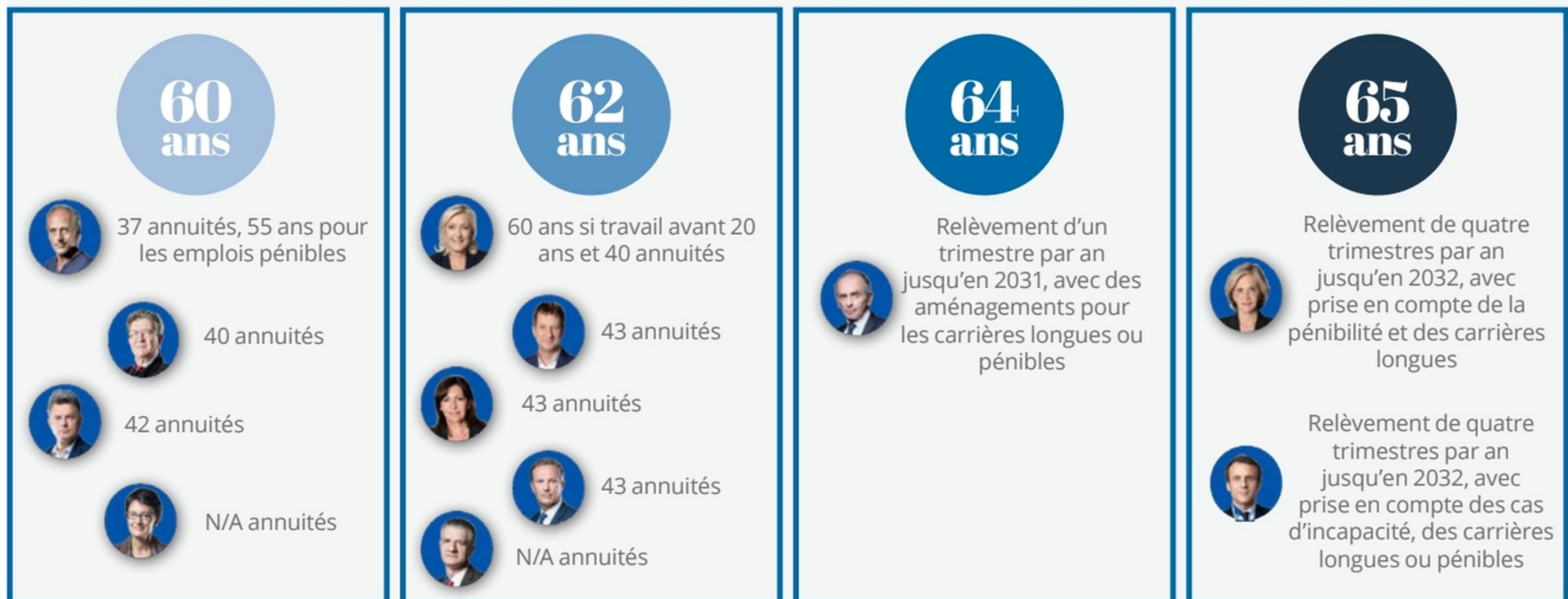


## De grands écarts sur l'âge de départ, et pas mal de points de consensus

La retraite constitue un sujet important dans les programmes des candidats. La France compte, il est vrai, 16,7 millions de retraités. Difficile d'ignorer cette catégorie d'électeurs, d'autant que traditionnellement ils votent massivement. Il s'agit aussi d'un marqueur politique. Grosso modo, le centre droit et la droite sont favorables à un recul de l'âge légal de départ (l'âge minimum à partir duquel les assurés sont autorisés à prendre leur retraite), au motif que, puisque les Français vivent plus longtemps, ils doivent travailler davantage afin de financer les pensions. Dans le système par répartition, les cotisations versées par les actifs servent, en effet, à payer immédiatement les retraites.

La gauche modérée et les écologistes sont pour le maintien de l'âge légal à 62 ans, tandis que l'extrême gauche milite pour le retour de la retraite à 60 ans. Dans cette campagne, l'extrême droite, longtemps partisane de la retraite à 60 ans, a revu sa copie (62 ans pour **Nicolas Dupont-Aignan** [DLF] ; 64 ans pour **Éric Zemmour** [Reconquête!]). Même **Marine Le Pen** (RN) a mis de l'eau dans son vin avec un départ à 60 ans désormais limité aux seuls assurés qui ont travaillé avant l'âge de 20 ans et qui disposent d'au moins 40 ans de cotisation. En revanche, tous les candidats proposent peu ou prou une augmentation du minimum vieillesse, une revalorisation du minimum de retraite (le montant de la pension globale des retraités qui justifient de tous leurs trimestres) et une indexation des pensions sur l'inflation pour éviter que les retraités ne perdent en pouvoir d'achat.

### DÉPART DE 60 ANS À 65 ANS



### MINIMUM VIEILLESSE











-  1.000 euros par mois
-  1.000 euros par mois
-  Au niveau du Smic

### MINIMUM RETRAITE

(avec tous les trimestres)

-  1.100 euros par mois
-  1.200 euros par mois
-  Au niveau du Smic
-  Au niveau du Smic net
-  2.000 euros par mois

### LES AUTRES MESURES

-  • supprimer les principaux régimes spéciaux (EDF, RATP...) pour les nouveaux entrants
-  • poursuivre des concertations sur un régime universel plus simple, mais seulement pour les générations futures
-  • valider des trimestres avec le RSA
-  • augmenter le taux de cotisation vieillesse de 0,25 point en 5 ans + cotisations sur l'épargne salariale et les revenus financiers des entreprises
-  • faire passer la pension de réversion de base de 54% à 75% de la retraite de base du conjoint décédé
-  • supprimer les cotisations vieillesse en cas de cumul emploi-retraite pour les retraités ayant validé tous leurs trimestres
-  • valider un trimestre de retraite pour les dirigeants d'associations justifiant de 10 ans d'engagement
-  • calculer la retraite des actifs du privé sur les 10 meilleures années de salaire (au lieu des 25)
-  • instaurer un droit d'option la plus favorable pour les agents du public entre les 10 meilleures années de salaires avec les primes, ou les six derniers mois de salaire sans les primes (comme aujourd'hui)
-  • valider « plus sagement » des trimestres pour les femmes d'artisans, de commerçants et d'agriculteurs travaillant pour leur conjoint



## Des idées, mais peu d'inspiration

Le logement a beau être le premier poste de dépenses contraintes des Français, il reste une nouvelle fois le parent pauvre de la campagne présidentielle. Certes, les candidats en lice affichent tous des mesures dans leur programme. Mais ils demeurent encore peu diserts sur le sujet. En témoigne le thème de l'accès à la propriété. Seule **Valérie Pécresse** (Les Républicains) reprend le slogan sarkozyste de 2007 « une France de propriétaires ». Sans plus d'écho, apparemment.

Pour preuve : dans un récent sondage OpinionWay pour le courtier en prêts immobiliers Artémis Courtage (\*), aucun des aspirants à l'Élysée n'atteint la barre des 10% à la question posée aux sondés de citer celui qui favorise le plus l'accès à la propriété. Pis, l'item gagnant est « aucun »... à 60%. Une reprise par la leader de la droite jugée « en décalage » avec le contexte actuel par Henry Buzy-Cazaux, le président fondateur de l'Institut du management des services immobiliers (IMSI). « À la décharge des candidats, le logement ne fait pas partie aujourd'hui des principales préoccupations des électeurs. D'autant que la guerre en Ukraine va certainement entraîner de manière durable une hausse du coût de fonctionnement des logements. Sans compter que la politique de transition environnementale engagée depuis vingt ans entrave la production de logements et aggrave la charge des propriétaires soumis à des travaux de rénovation énergétique toujours plus lourds », analyse-t-il.

Et Henry Buzy-Cazaux de déplorer la « méthode impressionniste » des candidats, « démunis de toute vision pour le logement alors que des décisions fortes s'imposent sur la longue durée ». Car une fois encore, l'habitat est essentiellement abordé par le seul prisme du logement aidé. À l'instar des compétiteurs classés à gauche, qui plébiscitent l'extension du plafonnement des loyers et exigent davantage de logements sociaux. À l'autre bout de l'échiquier, Valérie Pécresse se donne dix ans pour éradiquer les « ghettos urbains », quand **Marine Le Pen** (RN) et **Éric Zemmour** (Reconquête!) prétendent à instituer une « priorité nationale » pour le logement social et étudiant. Quid du programme du président sortant, **Emmanuel Macron** (LREM) ? Il faut s'attendre à « la continuité, après avoir posé les fondamentaux », comme l'expliquait Emmanuelle Wargon, la ministre du Logement, le 9 mars dernier lors d'une réunion avec les acteurs du secteur.

Et même si la question de la fiscalité de la transmission du patrimoine immobilier a fait irruption en début d'année dans la campagne présidentielle, Henry Buzy-Cazaux dresse un « constat d'échec », regrettant qu'aucun candidat n'ait proposé une remise à plat totale de la réglementation actuelle. Un chantier que le prochain locataire de l'Élysée ne pourra certainement pas éviter.

(\* Baromètre « [Les Français et l'immobilier](#) », vague 6 (mars 2022)

 <ul style="list-style-type: none"> <li>encadrement des loyers partout sur le territoire et à la baisse dans les grandes villes</li> <li>mise en place d'une garantie universelle des loyers</li> <li>construction de 20.000 habitations sociales par an</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>généralisation de l'encadrement des loyers dans toutes les zones tendues</li> <li>construction de 150.000 logements sociaux, dont 50.000 « très sociaux », à loyer très bas</li> <li>mise en place d'une allocation logement complémentaire sous conditions de ressources</li> </ul>
 <ul style="list-style-type: none"> <li>construction de 200.000 logements chaque année, pour aller vers 30% de logements sociaux en zone urbaine</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>construction de 700.000 logements sociaux et relèvement de l'objectif de la loi SRU à 30%</li> </ul>
 <ul style="list-style-type: none"> <li>abrogation de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) et de loi sur le droit opposable au logement (DALO)</li> <li>exonération de frais de notaires pour les primo-accédants qui achètent un bien immobilier de moins de 250.000 euros</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>construction de 100.000 logements sociaux par an, dont 20.000 en faveur des étudiants et jeunes travailleurs</li> <li>création d'un fonds de garantie des loyers pour prémunir les propriétaires lésés</li> </ul>
 <ul style="list-style-type: none"> <li>généralisation du prêt à taux zéro (PTZ) pour les primo-accédants sur tout le territoire français</li> <li>construction de 500.000 logements par an</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>extension de la caution publique « Visale » à l'ensemble des locataires</li> <li>faciliter l'accès au logement pour les jeunes et les actifs en mobilité</li> </ul>